

ROSMINI ET SON SYSTÈME

Il y a quelques mois, les journaux de Rome publiaient un décret du Saint-Office, condamnant quarante propositions extraites des œuvres de l'abbé Rosmini. Aussi pénible qu'inattendue pour les amis du célèbre philosophe, cette nouvelle, pourtant, n'a point dû surprendre ceux qui, étant au fait des théories rosminiennes, en savaient pénétrer le sens et mesurer tout le danger.

Impossible de ne pas voir dans ce jugement suprême de l'autorité catholique un événement des plus graves et des plus importants. La condamnation officielle des doctrines rosminiennes portera ses fruits, non seulement en Italie, où elles ont pris naissance, mais dans le monde philosophique et théologique tout entier.

Le *Canada-Français* ayant déjà reproduit, dans une autre livraison, le texte du décret émis à ce sujet par le Saint-Office, nous venons aujourd'hui rappeler à l'attention du lecteur cette même question, en l'entourant des détails historiques et critiques qui nous ont paru les plus propres à la mieux faire connaître.

Peut-être assumons-nous une tâche trop au-dessus de nos forces. Il est parfois si difficile d'atteindre une opinion fautive dans toutes les subtilités où elle se cache ! Peut-être aussi plusieurs estimeront-ils que des questions de ce genre, toutes spéculatives et souvent fort abstraites, ne sauraient guère offrir d'intérêt parmi nous. Ceux-là nous pardonneront de ne pouvoir partager entièrement leur avis.

Il importe d'observer, croyons-nous, que les vérités d'ordre pratique reposent sur les dogmes, et qu'il n'est pas rare qu'une erreur, spéculative d'abord, aille cependant bien vite jusqu'à menacer les plus essentiels principes du Droit naturel et divin. Rosmini lui-même, là où il tente, conformément à son système, de fixer les bases de l'obligation morale, nous en fournit un frappant exemple¹. Et d'ailleurs le dogme est-il si peu de chose que les questions qui l'affectent ne puissent, en ce pays, espérer un accès à la considération des intelligences cultivées,

1. Voir à ce propos, dans le périodique "*L'Accademia romana di S. Tommaso d'Aquino*" Vol. V, Fasc. II, une savante étude du P. Liberatore.

particulièrement de celles qui ont pour mission de garder la science divine ?

Catholiques par l'esprit autant que par le cœur, ce serait pour nous, assurément, mal porter ce titre que de rester indifférents aux sentences doctrinales de l'Eglise, notre mère. La vérité, quelle qu'elle soit, philosophique ou littéraire, dogmatique ou morale, n'a rien qui la constitue l'exclusif patrimoine d'un siècle et d'un pays : lumière de tous les temps, elle est aussi l'héritage commun de toutes les nations. Comme telle, son intégrité intéresse tous les hommes ; son triomphe sur l'erreur doit spécialement réjouir toutes les âmes chrétiennes, soucieuses de leur perfection, de leur dignité et de leur grandeur.

Ces motifs bien pesés nous tiendront lieu d'excuse.

Retracer sommairement l'histoire de Rosmini et de son système, puis passer en revue ses principales erreurs en indiquant seulement les raisons les plus manifestes qui semblent en justifier la condamnation, tel sera le double objet de ce travail.

I

Dans le Tyrol, sur les bords de l'Adige et non loin du lac de Garde, s'élève la ville de Rovereto, antique boulevard de la puissance vénitienne. C'est là que vint au monde, le 25 mars 1797, au bruit des victoires et des éclats de foudre de Napoléon I^{er}, Antoine Rosmini Serbati. Issu d'une noble tige, il apportait en naissant un nom déjà illustre, lié à toutes les gloires nationales et religieuses de la région tyrolienne.

De bonne heure, le jeune Antoine donna des signes peu ordinaires d'intelligence et de piété. A un âge où l'enfance peut à peine s'élever au-dessus des perceptions sensibles, ses biographes¹ assurent qu'il était capable de lire les ouvrages les plus sérieux. Ce qui semble hors de doute, c'est qu'un goût très prononcé le portait d'instinct vers les hautes études.

A seize ans, après de brillants succès de collège, on le voit fonder lui-même une " Académie scientifique et littéraire " destinée à recueillir, comme en un faisceau de généreux travailleurs, les jeunes gens les mieux doués et de bonne conduite. De fréquentes réunions mettaient en contact ces académiciens

1. Voir l'ouvrage intitulé " Life of Rosmini " publié en 1886 par W. Lockart, prêtre rosminien.

avidés de science, et de leurs discussions, déjà pleines de gravité, Antoine Rosmini était l'âme.

Rosmini eut pour professeur de philosophie Don Pietro Orsi, un digne prêtre qu'il estimait beaucoup et auquel plus tard il dédia son "Nouvel essai sur l'origine des idées". Malheureusement, cet abbé, comme tant d'autres de la même époque, avait puisé, dans l'atmosphère chargée de son siècle, les principes dissolvants du sensualisme de Locke. De tels principes ne pouvaient plaire au jeune rovéretain, que ses premières tendances emportaient déjà vers les doctrines idéalistes. Il en résulta, entre le maître et son disciple, des divergences d'opinion bien propres à favoriser dans l'esprit de ce dernier ce souffle d'indépendance né sans doute du malheur des temps, mais auquel notre philosophe eut toujours l'immense tort de livrer entièrement les voiles de son imagination et de sa pensée.

Appelé par la voix de Dieu à l'état ecclésiastique, Antoine Rosmini n'hésita pas un seul instant à faire le sacrifice des joies et des honneurs, que le monde, le rang, la fortune semblaient lui promettre. Vainement ses parents, dont le rêve avait été d'en faire l'héritier de leur nom et la gloire de leur famille, essayèrent-ils à plusieurs reprises de le détourner de son dessein. Le jeune homme fut inflexible.

De guerre lasse, on l'envoya terminer ses études philosophiques, et suivre les leçons de théologie à l'Université de Padoue. Il y demeura trois ans, puis revint à Rovereto, où il fut ordonné prêtre l'année suivante. C'était en 1821.

Jusqu'à 1826, Rosmini mena une vie silencieuse et recueillie, plutôt de contemplation que d'action. Ne quittant que rarement sa ville natale, il partageait son temps entre la prière, l'étude, la réception de ses amis et l'accomplissement de certains devoirs de charité qu'il s'était généreusement imposés. Nous croyons volontiers à la parole de ses biographes, lorsqu'ils nous disent avec quelle ferveur le jeune abbé célébrait chaque matin l'auguste Sacrifice de nos autels, comme il était fidèle à mettre en pratique le règlement de vie qui ordonnait toutes ses journées, comment aussi son zèle s'exerçait tantôt sur l'âme de quelques clercs groupés autour de lui comme autour d'un maître, tantôt sur ceux de ses concitoyens qui recherchaient sa direction et la lumière de ses conseils.

L'abbé Rosmini étudiait beaucoup. Dans ces années de paisible retraite, presque tous les auteurs de philosophie depuis Platon jusqu'à Hegel passèrent successivement sous ses yeux. Certes, il n'en fallait pas plus pour former un érudit. Mais ce

n'était pas assez pour créer un docteur de la famille des Augustin et des Thomas d'Aquin.

Vers 1826, s'ouvre, à proprement parler, la vie active et publique du célèbre philosophe.

Prêtre ou écrivain, fondateur de système ou directeur d'âmes, son rôle en Italie fut considérable, et si ses erreurs l'ont empêché de faire tout le bien qu'il eût pu accomplir, nous ne pourrions sans injustice refuser de lui reconnaître une nature droite et vertueuse, une intelligence élevée, l'éclat et la fécondité du talent.

Que Rosmini d'abord ait été un saint prêtre, cela semble hors de conteste. Amis et adversaires s'unissent pour le proclamer, et ses lettres, ses œuvres, sa conduite, toute sa vie ne font qu'ajouter à ce glorieux témoignage. Nous en voyons surtout la preuve dans cette belle disposition d'âme, inspiratrice de tous ses actes, qu'il savait porter à la hauteur d'un principe, et que l'on peut regarder comme le trait caractéristique de sa vertu, nous voulons dire, une sage indifférence vis-à-vis des choses de ce monde, un abandon complet de soi-même aux desseins très justes et très miséricordieux de la Providence divine. Aussi avait-il coutume de ne jamais rien entreprendre sans s'être préalablement assuré ou du moins persuadé que ce qu'il voulait faire était conforme aux vues de Dieu. L'illusion, sans doute, a souvent trompé son cœur, mais n'oublions pas que la bonne foi couvre bien des écarts.

L'œuvre capitale à laquelle Rosmini voua son âme de prêtre et d'apôtre, fut l'*Institut de la Charité*, congrégation religieuse enfantée par son zèle et que lui-même dirigea jusqu'à sa mort. Fondé en 1830 à Domodossola, petite ville du diocèse de Novare, le nouvel institut reçut son approbation formelle du St-Siège en 1838. Il est juste de rappeler en quels termes Grégoire XVI, dans ses Lettres Apostoliques, parlait alors de l'abbé Rosmini, et daignait le constituer Supérieur à vie de son ordre naissant. "Comme il Nous est bien connu et démontré, dit-il, que notre cher fils, Antoine Rosmini, prêtre et fondateur de cet Institut, est un homme distingué, supérieur, doué des plus rares qualités de l'intelligence, illustre par ses connaissances dans les sciences divines et humaines ; qu'il brille également par son esprit de religion, par sa piété, sa force d'âme, sa droiture, sa prudence, par son merveilleux dévouement à la religion catholique et au St-Siège, et qu'il n'a eu d'autre but, en fondant l'*Institut de la Charité*, que d'allumer de plus en plus dans les cœurs le feu de cette même charité chrétienne, et de faire recueillir à l'Eglise des

fruits plus abondants, Nous dérogeons pour cette fois au mode de nomination prescrit par la règle, et Nous l'établissons pour la vie Prévôt-Général de l'Institut de la Charité".

On remarquera en passant, — ce qui n'est pas sans importance pour bien apprécier la conduite du St-Siège — que les éloges ainsi décernés par le Souverain Pontife Grégoire XVI à l'abbé Rosmini ne portent nullement sur la *valeur de ses doctrines*.

L'Institut Rosminien, dont le but se révèle dans son nom même, devait, d'après sa constitution et l'idée de son fondateur, tenir le milieu entre le clergé régulier et le clergé séculier. Alliant à l'essence de l'état religieux certaines formes extérieures plus souples et plus libres, ce devait être comme un corps de vôtigeurs, prêts à tout, capables d'aider, de soutenir, en cent façons diverses, le sacerdoce militant.

Les commencements furent de bon augure. Bientôt on vit la nouvelle congrégation se remplir de prêtres dévoués, et étendre le rayon de sa charité à un grand nombre d'œuvres pieuses, telles que missions, retraites, desserte des paroisses, direction des écoles, etc. Les provinces septentrionales de l'Italie furent, avec l'Angleterre, les premiers théâtres où brilla le zèle des religieux rosminiens. Il est vrai que certains établissements tentés dans le Tyrol durent échouer par suite de l'odieux Joséphisme dont l'Autriche, maîtresse de cette contrée, n'avait pas cessé de subir l'influence. Appelé au Piémont par le roi Charles Albert, Rosmini y fut plus heureux. En Angleterre surtout, où la semence de la nouvelle société fut portée en 1835, les résultats ne tardèrent pas à dépasser toute espérance. On ne saurait nier que l'Institut Rosminien ait été, entre les mains de la Providence, un auxiliaire très puissant pour hâter et effectuer ce consolant retour au catholicisme, qui s'est naguère produit dans une assez large portion de la nation anglaise.

Toutefois, avouons-le, les attaques dirigées dès l'origine de l'ordre contre les doctrines de son fondateur ne lui ont pas permis de prendre tout l'accroissement qu'il pouvait attendre d'abord. L'avenir lui réserve-t-il des jours plus prospères ? Nous voulons l'espérer, quoiqu'il y ait lieu de craindre que, par la force même des choses et malgré le vœu contraire de Rome, il ne ressentie trop violemment le contre-coup de la condamnation dont le rosminianisme vient d'être frappé.

Si l'abbé Rosmini se distingua par ses vertus, par un vif amour de l'Eglise et un grand zèle pour ses frères, ce fut surtout par ses écrits qu'il éveilla l'attention de ses contemporains.

Personne n'ignore qu'à l'aurore de ce siècle, l'Europe presque entière souffrait d'un mal profond. Sous le nom de philosophie nouvelle, des opinions perverses, aussi nuisibles à la foi que contraires à la raison, s'étaient peu à peu glissées dans les écoles, et dominaient déjà un très grand nombre d'esprits. Le panthéisme d'une part et le sensualisme de l'autre exerçaient leurs ravages, non seulement en Allemagne et en France, mais encore en Italie, cette terre classique des saines et pures doctrines. Comment les catholiques de ce pays n'eussent-ils pas accueilli par des transports de joie tout athlète se levant, avec un noble courage, du sein de tant d'erreurs, pour couvrir de sa parole la vérité outragée ?

Rosmini fut salué comme un oracle.

Tout d'ailleurs semblait s'unir en lui pour lui concilier la faveur publique. A une érudition vaste et brillante, le philosophe de Rovereto joignait une grande élévation de pensées, les charmes d'un style vigoureux, élégant et facile.

Ce fut la ville de Milan qui applaudit à ses premiers faits d'armes. Cette cité, dominée par les théories sensualistes, était devenue à cette époque comme un centre d'erreurs. Le terrain semblait donc bien choisi pour la lutte. Rosmini entra en lice avec toute l'ardeur de ses trente ans. Différents opuscules, écrits pour la plupart contre les fausses doctrines du temps, sortirent alors de sa plume, et firent grand bruit dans la sphère des lettrés.

Deux années après, en 1829, profitant d'un voyage à la Ville Eternelle, il y publia, avec les encouragements d'illustres personnages, son *Nouvel essai sur l'origine des idées*, ouvrage qui porte en germe toute la philosophie rosminienne. Plusieurs autres travaux, concernant des matières de la plus haute importance, suivirent de près cet essai. A vrai dire, il n'est guère de question philosophique ou théologique que l'abbé Rosmini n'ait, un jour ou l'autre, hardiment abordée et tenté de résoudre.

Parmi tous ses écrits, celui où son système se reflète avec le plus de fidélité, c'est sa *Téosophie*, à laquelle il consacra les dernières années de sa vie. Ce livre se trouve au nombre de ses œuvres posthumes, et c'est de lui que sont extraites le plus grand nombre des propositions condamnées.

Si le talent pouvait servir à l'esprit de garantie suffisante contre toute faiblesse, on n'aurait certes pas à déplorer aujourd'hui les erreurs de Rosmini. Ce docte abbé, nous l'avons reconnu déjà, avait reçu du ciel une intelligence d'élite : tous ses ouvrages en font foi, spécialement ses préfaces, là où il développe quelque idée d'une portée plus générale. On en jugera par le passage

suivant : ¹ " Quand les maux sont profonds, il faut en chercher les racines à une grande profondeur. La dépravation et la dissolution ne sont plus l'effet de la fragilité, d'une déplorable défaillance des forces morales de l'homme : le vice a pénétré bien avant, et a parcouru l'immense région des âmes ; il a envahi l'intelligence, et s'est changé en une malice froide et calculée. Par suite de cette marche, une guerre à mort a été faite à la vérité..... C'est dans le scepticisme, c'est-à-dire dans l'idiotisme absolu de l'homme que le génie du mal a enfin trouvé un lieu convenable pour l'édifice de la perversité et de la corruption humaines. Désormais, il ne faut donc plus glisser à la surface des choses, ni employer des remèdes palliatifs en se dissimulant à soi-même l'énormité de nos plaies. Aujourd'hui, il faut que tous les hommes de bien, qui ont puissance et savoir, se liguent promptement et d'un commun accord pour réorganiser la science même, pour réorganiser ensuite la morale, pour réorganiser enfin la société dont les éléments sans cohésion sont au moment de se dissoudre."

N'y a-t-il pas en ces paroles, avec la pénétration du coup-d'œil, l'accent d'une mâle et saisissante éloquence ? Jusqu'au milieu de l'erreur, la pensée de Rosmini reste noble ; elle sait s'élever encore à de sublimes hauteurs, mais c'est pour planer alors sur d'affreux précipices.

Chose digne de remarque, quand Rosmini s'attache à réfuter de faux systèmes, il y déploie une force, une habileté, quelquefois même une sûreté de dialectique remarquable. Au contraire, s'agit-il de reconstruire la vérité battue en brèche, ce n'est plus le même esprit ; quel contraste ! disons mieux, quelle contradiction ! Son dévouement s'épuise en efforts stériles, hasardés, dangereux, en tentatives souvent contraires à la doctrine qu'il veut sauver.

D'où vient donc cette impuissance, et pourquoi faut-il qu'un écrivain si distingué, si ardent pour le bien, se soit si étrangement mépris, jusqu'au point de vouloir donner pour base à l'édifice catholique le sable mouvant des erreurs les plus radicales ? La nature de l'homme a ses mystères qu'il n'est pas toujours facile de sonder.

Néanmoins deux raisons, qu'on nous permettra d'indiquer ici, nous semblent concourir à mettre en lumière cette chute intellectuelle de l'illustre rovérétain.

1. Préface au *Nouvel essai sur l'origine des idées.*

Certains philosophes (Rosmini est de ce nombre), en préconisant le système d'une ou de plusieurs idées innées, ont évidemment méconnu l'état originel et la faiblesse native de l'esprit humain. Illusion fatale, dans laquelle on est tombé pour n'avoir pas suivi l'enseignement si clair et en même temps si solide d'Aristote et de S. Thomas ! D'après cet enseignement, fondé tout à la fois sur l'expérience et la raison, l'intelligence humaine naît en pure puissance — *in mera potentia* — et ne sort que par degrés de cet état d'imperfection naturelle qui la distingue essentiellement de l'intellect angélique. Aussi bien, quoique pourvue de ressources personnelles, a-t-elle besoin, pour atteindre plus tôt et plus sûrement sa fin, pour dissiper en outre le nuage d'ignorance dont le péché l'enveloppe, d'emprunter à la tradition cette somme de vérités acquises, qui constituent l'un des plus précieux trésors de l'humanité. Ce travail de formation, d'éducation rationnelle, les plus grands génies n'ont pas dédaigné de s'y soumettre : ils y ont trouvé les principes qui fécondent, la lumière qui dirige et oriente l'esprit vers son objet.

Or, à l'époque où Rosmini parut, nous savons ce qu'étaient devenues la philosophie et la théologie, ces deux nobles soutiens du monde moral. La scolastique oubliée, les traditions foulées aux pieds, de nouveaux systèmes érigés en dogmes de l'avenir, nombre d'écoles désorganisées, fermées, ou indifféremment ouvertes à tout vent de doctrine, tel était, on s'en souvient, l'état intellectuel d'une grande partie de l'Europe, et, par suite, du nord de l'Italie.

Les conséquences se devinrent. Dans de telles conditions, l'éducation philosophique et théologique de Rosmini dut être défectueuse : elle ne put répondre aux vrais besoins d'une intelligence de cette trempe, et imprimer à ses efforts cette direction ferme et sûre qui lui était si nécessaire. Il étudia, dit-on, la Somme de S. Thomas, pour qui il n'eut toujours que des sentiments d'estime et d'admiration bien sincères. Soit ; mais aussi, on devra l'admettre, habitué à ne compter que sur ses propres forces, sous l'empire d'idées prématurément conçues, et emporté par l'ardeur inconsidérée de son talent, jamais il n'arriva à bien pénétrer le sens des enseignements thomistiques. Ce fut là son malheur. Rien au monde n'est périlleux comme l'essor des grands esprits mal gouvernés, et jetés en dehors des voies de la tradition catholique.

Placé dès le principe en face du sensualisme que professait Pietro Orsi, son maître, et dont Gioia se faisait à Milan le portedrapeau, notre jeune philosophe, comme par un sentiment de

légitime frayeur, crut devoir chercher au sein de l'idéalisme un contre-poids à ces doctrines. C'était lancer sa barque sur l'écueil opposé. Il ne s'en aperçut pas. Kant parut à ses yeux un insigne bienfaiteur de la pensée humaine. Ajoutons que déjà depuis quelques années un vif souci hantait son âme : c'était le désir de confondre dans une étroite et profonde unité tout l'ordre idéal et réel des choses. D'où lui venait cette idée, si ce n'est de la lecture des auteurs allemands ? Rosmini, il est vrai, c'est la judicieuse remarque du Père Liberatore ¹, Rosmini refuta Kant, Fichte, Shelling, Hegel, mais sans se douter que le mal qu'il voulait guérir l'atteignait lui-même. En rejetant les formes variées de leurs systèmes, il en garda le principe, l'âme, et la vie.

C'est ce principe qui se révèle dans les paroles suivantes de sa *Téosophie* : " Il y a, dit-il, au fond de l'intelligence humaine un besoin de tout ramener à l'unité..... Cette unité, notre intelligence tend à l'atteindre, non seulement dans l'ordre des connaissances, mais encore dans l'ordre des choses réelles, parce qu'ici même, en définitive, elle ne voit pas autre chose que l'être." Préoccupé de cette pensée, Rosmini proposa un système qu'il croyait appuyé sur la doctrine catholique elle-même, appelé à régénérer les esprits, à les unir, à concilier dans une heureuse fusion les exigences de la foi et les aspirations de la raison. Ce système, nous le verrons bientôt, n'était pourtant qu'une sorte de centralisation philosophique, peu distincte quant au fond du transcendentalisme allemand. Les rêveries nuageuses de Fichte et de Hégel avaient complètement égaré le jeune et confiant philosophe.

En même temps qu'il se livrait aux plus hautes spéculations de la métaphysique chrétienne, Rosmini ne perdait point de vue la marche politique et sociale de son pays. Loin de là : c'est qu'alors l'Italie était en proie à l'agitation la plus vive. D'une part, la haine du peuple italien pour l'Autriche, qui depuis le congrès de Vienne occupait la Lombardie et la Vénétie ; d'autre part, le travail des sociétés secrètes exploitant dans l'ombre contre la religion et la monarchie les plus funestes principes de la révolution française ; puis enfin l'ambition de la Maison de Savoie, convoitant pour elle-même la souveraineté de l'Italie : telles étaient les trois causes qui contribuaient le plus fortement à produire et entretenir l'effervescence des esprits. Tout déjà faisait présager un orage. C'est au milieu de ces troubles que

¹ 1. *L'Accademia romana di S. Tommaso d'Aquino*, Vol. III, Fasc. II.

Pie IX, on le sait, monta, en 1846, sur le trône de S. Pierre. L'un de ses premiers actes fut d'accorder à son peuple une constitution, fondée sur le régime représentatif. L'excellent pontife espérait par là pouvoir calmer les populations, de plus en plus agitées, de Rome et des Etats de l'Eglise. Il n'en fut rien. La vague populaire continua de gronder. De partout retentissaient les cris de "Guerre à l'Autriche", "Unité de l'Italie", et ces menaçantes clameurs tenaient en émoi toute la péninsule.

Dans ces circonstances, et en face d'aspirations aussi ardentes, quelle devait être l'attitude du St-Siège ?

Charles Albert, roi de Sardaigne, venait de déclarer la guerre à l'Autriche. Rosmini fut de ceux qui crurent que cette guerre était juste et prudente ; que, pour mieux faire éclater son patriotisme aux yeux des siens et ne pas paraître s'opposer à un mouvement national, le Pape devait s'allier au Piémont, et l'aider par la force à délivrer les provinces du Nord du joug de l'Autriche. Pie IX voyait la chose de plus haut. En sa qualité de père commun des fidèles, et dans l'état présent des esprits, pouvait-il convenablement porter les armes contre une portion de son troupeau ? — Défense fut faite à son armée de franchir la frontière, et en même temps il écrivit à l'Empereur d'Autriche une lettre restée célèbre, dans laquelle, arbitre pacifique, il pria Sa Majesté très chrétienne de vouloir bien, d'elle-même, renoncer à une domination qui allait occasionner tant de désastres.

Cependant le Piémont, toujours désireux de gagner l'appui de Rome, avait député auprès du St-Siège l'homme qu'on croyait alors posséder le plus d'influence, soit par ses écrits, soit par son dévouement à l'Italie et à l'Eglise. Rosmini était cet homme. Il exposa au Pape le but de sa mission et le projet qu'il avait conçu. Selon lui, pour l'honneur et la paix de la nation, il fallait établir entre les divers Etats italiens, sous la Présidence permanente du Souverain Pontife, une vaste confédération, dont la Diète siégerait à Rome et aurait le pouvoir de statuer sur les plus graves intérêts communs, en particulier sur la paix et sur la guerre. Ce plan, que plusieurs, paraît-il, accueillirent d'abord avec assez de faveur, fut bientôt abandonné. Un changement de ministère survenu à Turin détermina Rosmini à résigner sa mission ; puis, quand la révolution romaine éclata, il suivit Pie IX à Gaëte. Mais il était visible que l'influence dont il avait joui en arrivant à Rome baissait de jour en jour. On l'accusa de professer des opinions libérales. Peu après, à sa grande surprise, il apprit que deux de ses écrits politiques, intitulés, l'un "*Des cinq plaies de l'Eglise*" avec un

appendice de deux lettres sur l'élection des Evêques par le clergé et le peuple, l'autre " *La Constitution selon la justice sociale* " avec un appendice sur l'unité de l'Italie, avaient été mis à l'Index. L'auteur, quoique peu préparé à ce jugement, s'y soumit sans réserve, et en porta le poids avec toute la résignation d'un cœur chrétien. On comprit dès lors que les portes du Cardinalat, dignité dont le Pape avait un instant songé à honorer ses mérites, allaient être pour lui à jamais fermées par cette condamnation.

L'abbé Rosmini revint au milieu des siens pour y achever sa carrière dans la prière, l'étude et les paternels soucis que lui imposait la direction spirituelle de ses enfants. Ses derniers jours furent édifiants de piété et de simplicité. Afin de donner à tous une preuve solennelle de son attachement à la foi catholique, il voulut, avant de mourir, réciter publiquement la formule de profession contenue dans la bulle de Pie IV. Il expira le 1^{er} juillet 1855 à Stresa, petite ville du diocèse de Novare, située sur les bords du lac Majeur, et qui était alors le siège du Noviciat de l'Institut Rosminien. C'est là, dans l'église du crucifiement, sous les voûtes d'un riche mausolée élevé à sa mémoire et couronné de sa statue, que reposent les restes de ce prêtre illustre.

Quelque confiance qu'aient montrée jusqu'à ces derniers temps en la justice de leur cause les défenseurs de Rosmini, on aurait tort de penser que rien ne laissait prévoir le décret de condamnation récemment porté contre son système.

Dès 1843, sa doctrine touchant le péché originel soulevait des controverses si vives que Grégoire XVI dut imposer silence aux deux partis. A peine ses théories philosophiques furent-elles divulguées et suffisamment comprises qu'elles rencontrèrent de la part de certains auteurs, plus aptes à les juger, une opposition qui alla toujours croissant avec les années.

En 1851, le rosminianisme fut dénoncé à la Congrégation de l'Index. Après un examen de trois ans parut la sentence suivante : *Dimittantur opera Antonii Rosmini*, — que les œuvres d'Antoine Rosmini soient renvoyées. Était-ce une approbation, un gage d'orthodoxie, ou plutôt n'y fallait-il voir qu'un acquittement purement temporaire ? Les rosminiens, comme il est facile de le comprendre, ne manquèrent pas d'interpréter dans le sens le plus favorable ce mot de l'Index, qui devint bientôt, entre eux et leurs adversaires, l'occasion de nouveaux et profonds dissentiments.

A la publication des ouvrages posthumes de Rosmini, ouvrages dans lesquels l'auteur définissait en termes beaucoup plus clairs la vraie nature de ses doctrines, les hostilités se poursuivirent avec plus d'acharnement encore ; tellement qu'en 1876, le cardinal de Luca, Préfet de la Congrégation de l'Index, crut devoir élever la voix et enjoindre à certains journaux de ne censurer ni Rosmini ni ses œuvres, déclarant toutefois qu'il était permis d'en discuter les opinions philosophiques et théologiques soit dans les écoles, soit dans les livres.

Cependant les doutes soulevés sur le sens véritable du mot *dimittantur* continuaient de diviser les esprits. Une intervention de l'Index était devenue nécessaire. La Sacrée Congrégation intervint en effet. Par une première décision, rendue en 1880, elle statuait qu'un livre renvoyé est un livre non prohibé — *opus quod dimittitur non prohiberi*. — Mais, se demandait-on, la non-prohibition, actuellement décrétée par l'Index, d'un ouvrage, suppose-t-elle nécessairement que ce même ouvrage ne pourra jamais être prohibé, et qu'on n'a plus le droit d'en combattre les doctrines ? Nouveaux doutes, partant nouvelles querelles. On dut solliciter une seconde décision, plus explicite encore, en proposant à la Congrégation les questions suivantes : " Est-ce que les livres dénoncés à la S. Cong. de l'Index, et non prohibés par elle, doivent être regardés comme exempts de toute erreur contre la foi et les mœurs ? Et, dans le cas contraire, ces livres non prohibés par la S. Congr. peuvent-ils être attaqués au double point de vue philosophique et théologique, sans que l'on encoure pour cela la censure de *témérité* ? " La Sacrée Congrégation, en date du 5 décembre 1881, répondit *négativement* à la première question et *affirmativement* à la seconde.

Il est aisé d'imaginer avec quelle ardeur la polémique se ralluma de part et d'autre. On en vint bientôt à dépasser les bornes d'une discussion sage et modérée. Léon XIII, pour en finir, adressa le 25 janvier 1882, aux archevêques de Milan, Turin et Verceil, une lettre de haute portée, par laquelle il faisait défense aux journaux quotidiens de traiter cette question, et annonçait en même temps la détermination prise par le St-Siège, de soumettre à l'autorité suprême de son jugement l'objet d'aussi longues et aussi ardentes contestations.

On continua du reste, selon le désir de Rome, à agiter la question rosminienne dans les écoles, les revues et les livres ; mais les journaux se turent.

Enfin, le 14 décembre dernier, fut porté par le St-Office, avec la confirmation du Pape, ce décret si formel que nos lecteurs

connaissent, et qui atteint le rosminianisme jusque dans sa racine même.

Telle a été l'issue de ces luttes de doctrine, suscitées il y a cinquante ans par les enseignements de l'abbé Rosmini, poursuivies depuis autour de son nom avec un incroyable zèle et qui ont fortement préoccupé pendant tout ce laps de temps les esprits les plus graves et les plus distingués.

II

Nous prions maintenant le lecteur de vouloir bien descendre avec nous sur le terrain même des erreurs rosminiennes, afin d'en examiner la nature, les caractères, et de voir en quoi elles contrastent avec la foi de l'Eglise. Ces erreurs, les principales du moins, sont contenues dans les quarante propositions censurées par le Saint-Office, et qu'on trouvera reproduites à la suite de cet article.

Pour donner à notre exposé toute la clarté nécessaire, nous parlerons en premier lieu des fondements du rosminianisme, c'est-à-dire de ses principes philosophiques; puis nous suivrons ces principes dans les applications les plus graves que Rosmini en a faites aux dogmes révélés. C'est là, du reste, l'ordre même qui semble avoir présidé à la distribution des propositions condamnées, lesquelles, il faut le dire, résumant admirablement tout le système. Notre tâche consistera à en bien fixer le sens et déterminer la portée.

Les treize premières propositions se rapportent aux théories *idéologiques* et *ontologiques* de la philosophie rosminienne. Considérons successivement les unes et les autres.

L'homme, doué de raison, est un être privilégié qui, par cette admirable faculté de penser, peut, sans sortir de lui-même, en s'élevant sur les cimes de son âme, prendre connaissance de tout ce qui l'entoure, se mettre en rapport avec tout ce qui existe, contempler les créatures, chanter et adorer le Créateur. C'est là une vérité de sens commun, qu'on ne saurait nier sans tomber sous le coup d'universels anathèmes. Mais cette union entre l'homme et les choses, entre l'intelligence et son objet, comment s'opère-t-elle? Comment surtout l'esprit humain parvient-il à pénétrer les secrets les plus cachés de l'être, la nature intime de ce que l'œil du corps ne peut percevoir que sous des dehors sensibles? enfin de quelle manière l'homme acquiert-il les idées

universelles, sur lesquelles comme sur son pivot roule toute la science ? Ce problème, gros de conséquences diverses selon la diversité des solutions qu'il reçoit, occupe une large place dans les démonstrations de la philosophie catholique.

Nous l'avons vu plus haut : d'après Aristote et S. Thomas, l'âme humaine, bien inférieure aux anges, la dernière en hiérarchie des formes intellectuelles créées par Dieu, n'apporte avec elle au moment de sa création et de son union avec le corps qu'une simple puissance de connaître, sans conception innée. Féconde, néanmoins, est cette puissance. Par sa vertu propre, notre intelligence considère, dans les images que lui offrent les sens, la nature seule des choses, abstraction faite de toutes conditions matérielles et particulières, et voyant cette nature susceptible de s'étendre à plusieurs individus, elle se forme à elle-même une idée générale, qui est celle de l'universel, de l'humanité, v. g. commune à Pierre et à Paul.

Telle est l'explication du Docteur Angélique.

Il s'en faut qu'elle sourie au docteur de Rovereto. Dans son *Nouvel essai sur l'origine des idées*, après avoir rejeté un grand nombre de systèmes, sans excepter la solution aristotélicienne — partagée cependant par tous les scolastiques et après eux par les plus sages philosophes, — Rosmini formule ainsi sa pensée : L'homme connaît l'universel. Or cette connaissance ne peut lui venir des choses particulières, où l'universel n'est pas. Donc il la reçoit de l'auteur même de la nature ; en d'autres termes, Dieu Créateur fait briller aux yeux de l'âme une radieuse lumière dont l'éclat se projette sur tout ce qui est. Cette lumière bienfaisante, ce flambeau révélateur, c'est l'être idéal, universel, d'une compréhension et d'un rayonnement infinis.

- Mais un tel être, où le trouver, sinon en Dieu lui-même ? Rosmini ne recule pas devant cette affirmation. " Dans la sphère du créé, dit-il, se manifeste immédiatement à l'esprit humain quelque chose de divin en soi, c'est-à-dire tel qu'il appartienne à la nature divine " (Prop. 1). Et qu'on le remarque bien, ce divin n'a rien de participé, au contraire " c'est une actualité non distincte du reste de l'actualité divine " (Prop. 2 et 3). Ailleurs, ¹ le rovrétain ne s'exprime pas moins clairement : " Dieu se montre à nous ici-bas, seulement en tant qu'être purement intelligible, en tant que vérité."

On le voit, l'idéologie de Rosmini repose tout entière sur une vision de Dieu, sur une intuition de l'être idéal, divin, lequel,

1. Rinnovamento, l. III, c. 42.

foyer sacré, lampe resplendissante suspendue à la voûte infinie, illumine des mêmes rayons et la terre et le ciel (Prop. 9).— C'est la base du rosminianisme.

Avouons qu'il n'est pas besoin d'observation bien profonde pour reconnaître l'étroite parenté de ces doctrines avec un système déjà réprouvé, en 1861, comme dangereux, par le St-Office.

L'*ontologisme*, tel est le nom de ce système, quoique multiple de formes, s'unifie dans une pensée commune. C'est que l'esprit humain, par sa vertu propre et l'inclination naturelle qui le porte au vrai, voit dès ici-bas et immédiatement Dieu lui-même ou quelque chose de Dieu, et que, dans cette vision, lumineuse, universelle, brillent comme en un miroir toutes ses autres connaissances.—N'aperçoit-on pas l'erreur et le danger d'une pareille doctrine? Contraire à l'expérience, contraire aussi à la nature de l'homme, dont l'intelligence imparfaite et bornée doit, selon l'expression de S. Paul ¹, s'élever des choses visibles aux choses invisibles, il est clair que l'ontologisme confond l'ordre surnaturel avec l'ordre naturel, et qu'il tend au rationalisme une main sympathique. Supposé, en effet, que l'homme, par ses seules forces, pût porter son regard directement sur Dieu même, cette vision bienheureuse ouvrirait sous ses yeux les plus profonds mystères. Dieu est simple, on le sait, souverainement simple; il découle de là qu'aucune intelligence ne saurait se fixer immédiatement sur lui sans le voir tel qu'il est et tout entier.

Or, il est aisé de s'en convaincre, ce que Rosmini enseigne dans son système idéologique concorde pleinement, du moins quant à la substance, avec la doctrine qui vient d'être signalée.

Après avoir, faute de ne pouvoir comprendre comment l'universel est *en puissance* dans les choses particulières, faussement conclu à l'existence d'une idée innée, mère de toutes les autres, le philosophe de Rovereto va plus loin et affirme que cette idée met l'esprit de l'homme en présence de l'être même de Dieu. Que dit-il, en effet? que répète-t-il souvent dans plusieurs de ses écrits? Que l'être idéal, naturellement connu par toute intelligence créée, "appartient à Dieu", est "incréé", "divin".

On pourrait demander ici : mais cet être appelé divin, objet premier et source naturelle de toutes nos connaissances, Rosmini cependant ne le place-t-il pas en dehors de Dieu, quelque part au-dessus de nos têtes, comme un astre rayonnant au som-

1. Rom., I, 20.

met de la création des esprits ? — Nullement : cette réponse se dégage, claire et explicite, de ses propres paroles : “ C’est, dit-il, une actualité non distincte de l’actualité divine ”. C’est “ quelque chose du Verbe, que l’intelligence du Père distingue, non pas réellement, mais rationnellement de ce Verbe ” (Prop. 7).

Eh quoi ! dira-t-on encore, n’est-il pas possible de voir en Dieu quelque chose, v. g. les raisons des créatures, sans voir Dieu lui-même ? Impossible, devons-nous répondre avec S. Thomas¹, dont la parole toujours vivante, même après six siècles, revêt dans le cas présent un frappant caractère d’actualité. “ D’abord, dit le saint Docteur, l’essence divine elle-même est la raison de toutes les choses créées, sans que, pour cela, rien ne s’y ajoute sauf une simple relation à la créature. — En outre, pour connaître une chose selon qu’on la compare à une autre, ce qui est connaître Dieu dans ses rapports avec les êtres créés, il faut préalablement la connaître en elle-même, ce qui est voir Dieu en tant qu’objet de la béatitude. ”

Cela renverse absolument l’hypothèse ontologiste et avec elle le système rosminien dont elle est en quelque sorte le vice originel. C’est, nous n’en doutons pas, cette erreur radicale que l’Eglise a voulu réprouver dans les premières propositions attachées au décret de condamnation.

Mais pénétrons plus avant dans la doctrine de Rosmini, et demandons-lui de nous faire voir sous son aspect ontologique l’être merveilleux, auquel, selon lui, notre intelligence doit la splendeur variée de ses connaissances comme le premier rayon de sa pensée.

On se rappelle quel grave souci dominait l’âme du rovéritain. “ Le but de cet ouvrage, dit-il dans sa préface au *Nouvel essai*, c’est de découvrir une *semence unique*, qui recèle cette vraie philosophie dont le monde a besoin, une philosophie marquée de deux caractères..... l’unité et l’universalité. ” — Dans ce dessein de tout centraliser en un seul point, Rosmini pose comme base de l’ordre ontologique ou réel ce même être qu’il a établi le fondement de l’ordre logique. Cet être, affirme-t-il, est quelque chose de commun à Dieu et aux créatures, conservant dans l’un et l’autre terme la même essence (Prop. 6). Tantôt il prend le nom d’être *indéterminé*, parce que, sous l’effet de l’abstraction mentale, il ne s’applique à rien d’une manière précise ; tantôt c’est l’être *virtuel*, partie essentielle de toutes les

1. *Somme théol.*, 2. 2^æ, Q. 173, a. 1.

entités (Prop. 10) ; tantôt il s'appelle l'être *initial*, selon qu'on le considère comme principe de tout, des créatures et de Dieu lui-même (Prop. 9). Bref, c'est une forme unique, nécessaire, constitutive de toutes choses.

Mais alors comment distinguera-t-on le Créateur de ses œuvres, et celles-ci entre elles ?

D'après notre philosophe, l'être ou la forme commune à toutes les réalités existantes subit dans chacune d'elles certaines diversités de terme ou d'état. En Dieu, par exemple, cet être initial se déploie librement et dans toute sa plénitude : c'est l'état parfait, absolu de l'être. Quant aux choses créées, elles résultent de deux éléments, savoir d'un terme fini qui limite l'être indéterminé, et de cet être lui-même, lequel donne au terme l'actualité dont il jouit (Prop. 8). C'est pourquoi dans l'être infini, sans limites, la quiddité est constituée par quelque chose de positif, mais dans l'être fini, elle est négative, c'est-à-dire qu'elle consiste dans les limites mêmes de l'être (Prop. 11). Ces limites ressemblent à autant de lignes jetées, sur l'immensité de l'être, comme sur une vaste toile, pour y former différentes figures selon les desseins de l'Artiste Souverain.

En deux mots, l'ontologie comme l'idéologie de Rosmini converge de toutes parts vers l'unité de l'être, de l'être initial, universel, le même en Dieu et dans les créatures, sauf certaines modifications qui ne font qu'en tracer les frontières et en varier les aspects.

Certes, si c'est un crime d'élever l'homme jusqu'à lui donner pour objet naturel et immédiat de sa pensée la nature divine elle-même, que sera-ce de ravalier Dieu jusqu'à le confondre avec les plus humbles et les plus chétives créatures ? Rosmini, hélas ! n'a pu se garder de l'une et de l'autre faute. Ontologiste d'abord, ce noble esprit s'est laissé choir aux sombres profondeurs de l'abîme panthéiste, qu'il désirait si ardemment éviter. Il est vrai que, voilée par les formules qui l'enveloppent, cette aberration malheureuse a pu pendant longtemps se dérober à bien des regards. Aussi que d'illusions chèrement entretenues par des âmes abusées sur l'orthodoxie des théories rosminiennes, et sur leur prochain triomphe ! Mais l'évidence a parlé. Ce que Rosmini enseigne n'est pas seulement une ombre de panthéisme, c'est un *panthéisme* véritable.

On pourra s'en persuader en observant quelque peu la physiologie de cet être, par lequel il prétend rattacher Dieu au monde et le monde à Dieu.

Nous avons cité plus haut les paroles dans lesquelles le rové-rétain attribue à l'être initial, forme universelle des choses, une nature toute divine : " C'est quelque chose de Dieu ", dit-il, dont l'essence se confond avec celle de Dieu même (Prop. 6). Or, qu'on le remarque, encore selon Rosmini, cet être initial, virtuel, universel, considéré en Dieu et dans les choses créées, est un être *univoque*¹, c'est-à-dire de même nature, identique, et partout le même. Puisque donc, d'une part, il s'identifie avec Dieu, et que, de l'autre, entrant dans la constitution des créatures, il en forme toute l'entité, toute la réalité, comment ne pas admettre que le système rosminien confond Dieu lui-même avec l'essence réelle des choses ?

Sans doute les théologiens catholiques, ayant à leur tête S. Thomas, proclament bien haut, et d'une commune voix, que tous les êtres créés participent en quelque sorte à l'actualité de l'être divin. Car est-il possible que des effets n'empruntent rien à la nature de leur cause ? Mais de là à l'enseignement de l'abbé Rosmini, que la distance est grande ! Rosmini dit : Entre Dieu et les créatures, l'être est univoque, identique. S. Thomas, au contraire, s'élevant contre cette doctrine, affirme que, si l'être convient en même temps au Créateur et à ses œuvres, ce n'est que par analogie — *secundum aliquam analogiam* — par une sorte de proportion qui réduit les créatures à une imitation pâle, imparfaite, inadéquate de leur auteur. Ignore-t-on, en effet, l'excellence singulière, la dignité suréminente de la nature divine ? Dieu n'est-il pas l'être par essence, aux perfections infinies, ne pouvant souffrir en lui-même composition d'aucune sorte, ni limites, ni dépendance ? Eh bien ! la philosophie le démontre, pas une créature, si parfaite soit-elle, dont le sein ne renferme quelque composition, pas une substance créée qui ne soit confinée en de certaines limites, et essentiellement dépendante de ses causes. Prétendre donc que l'être se puisse dire d'une manière univoque de Dieu et des créatures, prétendre qu'il soit identique dans les deux extrêmes, c'est une erreur profonde, une absurdité manifeste, c'est le blasphème des panthéistes.

On dira : mais l'être rosminien, quoique de même essence en Dieu et dans les créatures, n'y porte cependant pas les mêmes caractères. En Dieu il est infini, dans les créatures, au contraire, il est fini, limité par les termes négatifs qui l'affectent. Cette distinction ne suffit-elle pas à parer l'écueil ?

1. *Téosefie*.

Non, elle ne suffit pas. Les rosminiens soutiennent qu'en Dieu et dans les créatures l'être initial conserve la même essence. Force alors leur sera de conclure qu'il y conserve aussi chacune de ses propriétés essentielles, puisque le propre n'abandonne jamais la nature dont il émane. D'autre part, qui ne sait qu'à raison même de son être, en vertu de sa nature, Dieu est éternel, sans principes, infini? Donc cette éternité, donc cette infinité, apanage nécessaire de l'être divin, devront l'accompagner dans toutes les créatures, jusqu'aux derniers confins de l'univers visible. La conclusion s'impose fatale, inéluctable: elle fait de l'être rosminien ce que nous disions, un centre de panthéisme.

Mais, l'histoire nous l'apprend, il n'est pas de système philosophiquement faux, dont les principes, pressés dans leurs conclusions, n'affectent et n'ébranlent, d'une manière plus ou moins grave, la notion catholique des dogmes révélés. Le rosminianisme en est un exemple ajouté à mille autres, et c'est de cet exemple, aussi affligeant que vrai, qu'il nous reste à parler.

Comment, en premier lieu, les théories rosminiennes, sapent par la base l'ordre surnaturel, nous l'avons insinué plus haut.

Ce qui constitue le fondement et la racine même de cet ordre, essentiellement distinct de l'ordre naturel, c'est, nous le savons, la vision suprême, immédiate de Dieu, en tant que cette vision, à laquelle la grâce prédispose les justes, dépasse absolument les forces natives de tout esprit créé, et ne peut briller au regard des bienheureux que par la lumière de gloire dont le ciel les inonde. Supposez à une créature la faculté d'atteindre par ses propres forces jusqu'à l'intuition de l'essence divine, ce foyer de mystères: du coup, vous supprimez les plus hautes barrières naturellement élevées entre Dieu et nous; vous niez le surnaturel dans l'ordre de connaissance. C'est ce qu'ont fait, assurément sans le vouloir, les défenseurs de l'ontologisme; c'est ce que fait Rosmini en soutenant l'intuition naturelle et spontanée de l'être idéal, universel, lequel en réalité, n'est autre chose que Dieu même. Voilà, sans doute, aussi l'erreur fondamentale visée par l'Eglise dans la condamnation des propositions 36 et 37.

De quelle manière Rosmini entend-il le *mystère de la Trinité*?

Pour bien saisir sa pensée sur ce point, sachons que le philosophe de Rovereto distingue trois états de l'être, c'est-à-dire trois formes que l'être revêt en tout sujet existant: la forme réelle ou subjective, la forme idéale ou objective et la forme morale. C'est dans un sens analogue que nous attribuons à chaque chose les prédicats généraux d'être, de vrai et de bon. Or, d'après le système rosminien, ce sont précisément ces trois formes de l'être,

la réalité, l'idéalité, la moralité, qui, transportées en Dieu, nous font concevoir trois personnes divinement subsistantes, le Père, le Fils et le Saint Esprit (Prop. 26). De là vient, dans le même système, que, à l'aide de sa raison, l'homme peut démontrer d'une façon scientifique, quoique indirecte, l'existence du mystère de la Très Sainte Trinité, cette vérité cependant une fois révélée. Autrement, dit Rosmini, la doctrine de l'être serait un non-sens, la Théosophie rationnelle un chaos d'absurdités (Prop. 25).

Quiconque a ouvert et tant soit peu médité un traité de théologie ne saurait tarder à comprendre ce qu'il y a d'erroné dans cet exposé du premier de nos mystères. C'est une vérité acquise, presque un axiome auprès des théologiens, que le principe de distinction des trois personnes divines réside dans les relations d'origine : relations réelles d'abord, parce que le Verbe et l'Amour procèdent réellement de leurs sources ; relations distinctes, par l'opposition bien établie de leur termes ; relations subsistantes, comme tout ce qui est en Dieu. Malheureusement Rosmini semble ignorer cette doctrine. La réalité ou l'être, l'idéalité ou le vrai, la moralité ou le bien, voilà pour lui d'où résulte l'auguste Trinité ! Par contre, selon nous, voilà ce qui l'anéantit, au profit de l'antique sabellianisme. En effet, vainement nos yeux chercheraient-ils parmi les formes ci-dessus énoncées ces caractères de mutuelle opposition, qui seuls peuvent constituer une distinction réelle des personnes divines. L'être, le vrai, le bien, si on les compare entre eux, ne présentent à l'esprit que distinctions de raison.

Ce que Rosmini ajoute des forces de notre intelligence mise en face de ce grand mystère d'un Dieu en trois personnes, n'est qu'une fausse conclusion logiquement issue de principes viciés. Aucun mystère véritable ne saurait être, soit avant soit après sa révélation, directement ou indirectement démontré par des preuves rationnelles. Tel est l'enseignement des écoles catholiques, et il repose sur un fondement plus solide, plus évident aussi que le système rosminien, nous voulons dire : le manque nécessaire et absolu de proportion entre les créatures, objet naturel des intelligences créées, et l'essence incomparable du Créateur. ¹

Rosmini, ce semble, eût aisément souscrit à cette doctrine, si ses funestes théories sur *la création* n'avaient si radicalement faussé son esprit.—Voici comment l'ingénieux théosophe pré-

1. *S. th.*, 1^a, Q. 32, a. 1.

tend expliquer cette première et souveraine manifestation du maître de l'univers. Trois actes d'abord sont par lui supposés en Dieu : l'abstraction, l'imagination et la synthèse. Dieu, par la merveilleuse puissance de son regard, abstrait du sein de sa nature absolue l'être initial, virtuel, indéterminé, fondement des choses finies. A cette abstraction succède l'imagination, second acte par lequel l'esprit divin conçoit et détermine les limites réelles que l'être initial pourra recevoir, et d'où bientôt surgira l'immense variété des créatures (Prop. 14). Vient enfin le troisième acte : c'est une sorte de synthèse, c'est l'union des éléments produits par les actes antérieurs, de l'être virtuel commun à tout ce qui est, et des termes divers qui en doivent définir les contours. Dans cette union ou synthèse consiste proprement l'action créatrice (Prop. 15). À bien dire, Dieu ne produit pas l'être des choses ; il n'a qu'à le *poser*, selon ce qu'exigent les traits distinctifs de chacune d'elles (Prop. 17).

Mais cet acte divin, constitutif des choses créées, est-il libre ? Eh ! comment le serait-il, lorsque l'être que Dieu aime nécessairement en lui-même, se retrouve dans les créatures, univoque et identique ? Aussi Rosmini est-il d'avis que l'amour dont Dieu s'aime dans ses œuvres le détermine à créer par une *nécessité* morale, par une sorte d'entraînement auquel lui, l'être parfait, jamais ne résiste (Prop. 18).

Telle est l'idée que Rosmini s'est faite de la création ; et quelque étrange qu'elle soit, après ce que nous savions déjà du fameux être initial sur lequel s'élève toute sa philosophie, elle ne nous surprend pas. Ce qui plutôt nous étonne, c'est que le besoin d'inventer de telles chimères n'ait pas fait soupçonner à leur auteur l'éclatante fausseté de son système. Chimères ! Voilà bien le mot dont il faut qualifier ces fantastiques couleurs, sous lesquelles on s'efforce de nous représenter Dieu créant le monde. A coup sûr, l'œuvre accuse un pinceau panthéiste.

Cette abstraction, d'abord, premier acte attribué par Rosmini au Créateur, répugne souverainement à la nature divine. Selon que le remarque un profond théologien¹, si, en effet, l'être de Dieu pouvait s'abstraire de sa nature au moins par la pensée,

1. Mgr Satolli. — *In Summam theologicam Divi Thomæ Aquinatis prælectiones*. — Vol. I, p. 164.

Ces commentaires tout récents, également remarquables par l'élévation des aperçus, la rigueur de la méthode et une fidélité sans reproche à la doctrine de S. Thomas, ont déjà, soit dit en passant, conquis dans les écoles une juste célébrité. Nous osons les recommander à tous ceux qu'intéresse la restauration des études philosophiques et théologiques si glorieusement entreprise par Léon XIII.

Dieu, dans cette hypothèse, ne serait plus son être : en lui, comme dans les créatures, règnerait la composition d'essence et d'existence ; conséquence impossible, entièrement contraire à sa simplicité, et que la saine théologie repousse.

Cette même théologie ne repousse pas moins le concept rosminien de l'acte créateur ; car elle y voit, disons-le de suite, une négation presque formelle de la croyance catholique. D'après une définition consacrée par tous les siècles chrétiens, créer c'est faire une chose de rien, c'est lui communiquer cet être premier et substantiel qu'elle n'a pas, qui ne préexiste que dans la vertu de sa cause. *Creatio est productio totius entis ex non ente* : — Erreur, s'écrie Rosmini ; pourquoi obliger Dieu à tirer du néant un être nouveau ? Vous lui faites la tâche trop difficile. Créer, selon moi, ce n'est que poser, qu'enfermer l'être divin, éternel, incréé dans diverses limites qui, en le déterminant, constituent la variété des êtres finis. Voilà tout.

Oui, en vérité, voilà tout. Sous les voiles trompeurs de ce système, elle disparaît, la majesté souveraine de notre Dieu, promenant sur le néant le bras de sa toute-puissance, et faisant jaillir d'un *fiat* toute la substance des mondes qui nous entourent. La théorie rosminienne rabaisse le Créateur au simple métier de peintre, disposant des couleurs sur une immense toile, incréée comme lui et destinée à représenter tous les êtres.

Il n'aurait même pas, ce Dieu-peintre, la liberté de son œuvre, lorsque cependant les conciles, la tradition, la raison, tout proclame qu'aucune nécessité, soit physique, soit morale, ne portait Dieu à créer ; que rien dans les créatures, pâles reflets de sa face, n'offrait assez de charmes pour forcer le consentement de sa libre volonté. Ici, comme sur bien d'autres points, ce qui a trompé Rosmini, nous le comprenons, c'est le principe fondamental de son système, principe panthéistique confondant l'être divin avec l'être des créatures, et faisant de celles-ci une manifestation nécessaire de leur auteur.

Il n'est peut-être pas au monde de puissance plus aveugle et plus inexorable que la logique de l'erreur.

Mais suivons le développement de la pensée rosminienne. Voyons ce qu'elle dit de l'homme, ce roi de la création ; en quels termes elle essaie d'expliquer sa nature, son origine, l'immortalité de son âme. Ces importantes questions font l'objet des propositions 20, 21, 22, 23 et 24.

Nous ferons observer d'abord que, dans l'esprit centralisateur de l'abbé Rosmini, tout ce qui existe cache au fond de son être un principe sensitif, principe plus ou moins parfait, et dont la

progression suffit à rendre compte des différentes sortes de mouvement, depuis l'action mécanique jusqu'à l'acte intellectuel. C'est pourquoi, dans cette théorie, l'âme humaine n'est elle-même qu'un principe sensitif transformé, une âme sensitive unie à un organisme supérieur, et qui, par cette raison, venue en contact avec l'être idéal, lumière des esprits, s'est soudainement changée en nature intelligente. Il ne répugne donc pas, toujours dans le même système, que l'âme de l'homme, semblable en cela à celle des animaux, se propage par voie de génération : cela plutôt découle sans effort des prémisses posées. Autres conséquences : l'âme humaine raisonnable n'est pas la forme substantielle du corps ; son union avec ce dernier ne repose que sur un acte, la perception de l'être, et cette perception elle-même est l'unique fondement de son immortalité.

Vous conviendrez, lecteurs, qu'un tel débordement d'opinions téméraires et d'erreurs malsaines appelait au plus tôt les censures de l'Eglise.

Qui ne sait que, selon une doctrine depuis longtemps reçue, élaborée par S. Thomas, définie par les Conciles¹, l'homme se compose d'un corps et d'une âme physiquement et immédiatement unis de façon à ne former qu'une seule substance ? Or cette âme ainsi enchaînée au corps, comme la forme à la matière, c'est une âme raisonnable, intelligente par nature, et non point seulement par une perception accidentelle de l'être, une âme sortie des mains augustes du Créateur et non des langes d'un embryon. Aussi, quoique enveloppée de chair, n'est-elle pas tellement retenue par ses liens qu'elle ne puisse subsister et agir en dehors de toute condition matérielle ; loin de là. Vivant dans la matière, elle la dépasse, la domine ; ni son être, ni le principe subjectif de ses actes intellectuels n'en dépendent. C'est le secret de sa grandeur et de sa gloire ; de là viennent tous ses titres de substance immatérielle, spirituelle, immortelle. Regarder, à l'exemple de Rosmini, l'âme raisonnable comme une évolution de l'âme sensitive, essentiellement inférieure et périssable, c'est nier le dogme de sa spiritualité ; placer son caractère rationnel dans une perception sans intelligence d'où cet acte émane, sans sujet incorruptible qui l'appuie, c'est renverser le trône de son immortalité. Evidemment ici, le système rosminien livre au matérialisme les plus nobles prérogatives de notre nature.

1. Ceux de Vienne et de Latran.

Que dire de ce système, lorsqu'il nous retrace les mystères du péché originel, de la justification, de la grâce ? Hélas ! mêmes théories bizarres, mêmes faussetés.

L'explication donnée par Rosmini du *péché d'origine* et de sa transmission, puis de l'exception faite à la loi générale en faveur de Marie, serait vraiment amusante s'il ne s'agissait d'une matière aussi grave. Écoutons ses paroles : " Les démons étant en possession d'un fruit, pensèrent qu'ils entreraient dans l'homme, si l'homme mangeait de ce fruit ; en effet, la nourriture étant convertie au corps animé, ils pouvaient librement pénétrer dans l'animalité, c'est-à-dire dans la vie subjective de cet être, et ainsi disposer de lui selon leurs desseins " (Prop. 33). On sait que le projet réussit : moyennant cette possession du fruit défendu, le diable, paraît-il, s'insinua secrètement dans l'animalité de nos premiers parents, et une fois maître de ce terrain, ce lui fut chose aisée d'enfoncer les portes de leur libre arbitre !

Qu'on fasse, en cela, si l'on veut, la part de l'imagination, l'erreur y a aussi la sienne. Cette histoire d'invention rosminienne entame et dénature l'exacte notion donnée par les saints docteurs, de la justice originelle. Si l'on en croit ces pères de la science sacrée (et qui oserait récuser leur témoignage), dans l'état d'innocence, telle était la subjection de toutes les puissances, corporelles et animales, à la raison, qu'aucune révolte de leur part ne pouvait précéder et entraîner la désobéissance de la volonté. " Les puissances inférieures, écrit S. Thomas, obéissaient à la raison, aussi longtemps que celle-ci demeurerait soumise à Dieu ¹ ". Comment donc, d'après cette doctrine, les démons, tout habiles qu'ils soient, seraient-ils parvenus à soulever les sens, l'animalité, de l'homme contre les prescriptions de sa conscience ?

Pour préserver, continue Rosmini, la très sainte Vierge Marie de la tache originelle, il suffisait qu'un seul atome de la substance animale de nos premiers parents, atome béni d'où sortirait un jour la mère de Dieu, échappât, par oubli de Satan, à l'universelle corruption (Prop. 34).

Distraction trop heureuse d'un ennemi si rusé ! O providence du hasard ! Quoi ! c'est au hasard, et non à la sagesse de Dieu, non à son infinie bonté, que Marie devrait l'un de ses plus beaux et de ses plus importants privilèges ! Pareilles assertions tombent d'elles-mêmes sous le poids de l'absurdité qui les condamne.

1. S. th., 1^a, Q. 95, a. 1, c.

Rosmini, au reste, n'explique pas comment le péché d'Adam, en tant que péché, puisse sans injustice être imputé à sa postérité. Il ne montre de cette faute que la transmission matérielle qu'il paraît confondre avec la transmission formelle. Un mot pourtant, un seul mot de S. Thomas comparant le genre humain à une immense société contenue dans Adam, comme dans son chef et solidaire de sa chute, eût éclairé cette question de si vives lumières ! Mais on sait quel ostracisme pesait alors sur les œuvres du moine d'Aquin !

L'erreur appelle l'erreur. Une fois engagé dans de fausses notions sur le péché originel, il est difficile que l'esprit ne s'égaré point en même temps dans les matières qui touchent à la *justification* et à la grâce. Rosmini a dû subir ce funeste entraînement. C'est ainsi que, s'appuyant sur certaines expressions de l'Écriture, il croit devoir distinguer les iniquités qui sont *remises* des péchés qui sont *couverts* (Prop. 35). Celles-là, lui semble-t-il, sont les fautes actuelles et libres, ceux-ci sont les péchés non libres des enfants de Dieu.

Des péchés non libres ! Y en a-t-il, pourrions-nous demander d'abord ? Tout péché, dans le sens formel du mot, ne suppose-t-il pas un exercice de notre liberté, et le péché de nature lui-même, considéré par rapport à nous, n'a-t-il pas été libre dans la volonté d'Adam, père et représentant de l'humanité entière ? Cette distinction nouvelle du docteur de Rovereto est pour le moins périlleuse ; obscure et équivoque, elle glisse sur la pente d'une idée luthérienne, que l'Église a justement réprouvée. " Par la justice de Dieu, dit le Concile de Trente, non seulement nous acquérons la réputation d'être justes, mais en vérité nous le sommes. ¹ " C'est donc une résurrection, un renouvellement intérieur que cette justice opère : renouvellement impossible dans l'hypothèse que fait naître l'interprétation naturelle des paroles de Rosmini. Qu'on admette en effet l'existence de péchés non libres, péchés couverts, il est vrai, du manteau de la miséricorde divine, mais que Dieu ne remet pas, que son baptême n'efface pas. Ces fautes demeureront comme attachées au fond de l'âme, et le chrétien, sorti des sources purifiantes que lui ouvrent les sacrements, tout en passant pour juste, ne sera en réalité qu'un pécheur. Cela est faux, cela répugne.

La proposition 28 décrit l'union de l'âme avec Dieu par la *grâce* : " Selon la doctrine chrétienne, le Verbe s'imprime dans l'âme de ceux qui, avec la foi, reçoivent le baptême du Christ."

1. Sess. VI, chap. 7.

Et ce qu'il faut entendre par le Verbe, c'est " l'être réel infini, manifeste par lui-même...., la seconde personne de la Très Sainte Trinité ".— Ainsi donc, après avoir fait de la nature " quelque chose de Dieu ", Rosmini n'hésite pas à définir la grâce : Dieu lui-même ou son Verbe. C'est logique, sans doute, pleinement conforme au reste du système, mais, devons-nous ajouter, fort peu catholique.

Il n'existe pas, que je sache, de déclaration formelle soit des conciles, soit des SS. Pontifes, touchant l'essence de la grâce. Qu'importe ? le langage clair et constant de la tradition sur un point de doctrine n'a-t-il pas toute l'autorité nécessaire pour guider notre croyance ?

Consultons les documents sacrés, les prières, la liturgie de l'Eglise : nous y verrons apparaître la grâce comme un don insigne de Dieu, comme une participation ineffable de sa bonté, jamais comme étant Dieu lui-même. S. Thomas, si profondément imbu du sens catholique, se pose cette question¹ : est-ce que la grâce est une qualité de l'âme ? Sa doctrine ne souffre pas de doutes. La grâce, répond-il, est " une qualité " *qualitas quædam* " une forme accidentelle ", plus noble sans doute et plus parfaite que toutes les formes naturelles, par laquelle la bonté divine se communique aux âmes, et les élève à un ordre supérieur. " Ce ne peut être ni une substance, ni une forme substantielle ". Comment serait-elle Dieu ?— Rosmini eût dû savoir qu'identifier avec le Verbe cette perfection de l'homme, c'était porter atteinte à l'inviolable dignité de l'être divin. On comprend, en effet, que pour justifier une âme, la grâce, quelle qu'en soit d'ailleurs l'essence, doit nécessairement s'unir à cette âme, la pénétrer de sa vertu, ne faire en quelque sorte qu'un seul principe avec elle. Voilà pourquoi on l'appelle forme, forme surnaturelle de la créature raisonnable. Or, n'entre-t-il pas dans la constitution de toute forme réelle d'être *en puissance* par rapport à la matière qui lui est destinée, et de se compléter en l'actualisant ? Si donc il fallait s'en tenir au sentiment du rové-rétain, Dieu ne serait plus l'être infiniment parfait, cette nature absolue, pure et sans ombre, que le théologien démontre et que le fidèle adore. En d'autres termes, Dieu ne serait plus Dieu. La conséquence parle assez d'elle-même.

Un rapide coup d'œil sur la proposition 27. Il s'agit de l'*Incar-nation*, ou de l'union hypostatique du Fils de Dieu avec notre nature. En quoi Rosmini fait-il consister cette union ? dans la

1. *S. th.*, 1. 2^æ. Q. 110, a. 2.

subordination parfaite de la volonté humaine à la personnalité du Verbe. La volonté, enseigne-t-il, ayant entièrement cédé au Verbe le gouvernement de l'homme, se trouva comme dépouillée d'elle-même, et cessant d'être personnelle, ne fut plus que nature entre les mains de la Seconde Personne divine.—Voilà, certes, une doctrine que n'eussent désavouée ni les nestoriens, ni les monothélites.

Nestorius ne voulait admettre entre Dieu et l'humanité dans le Christ qu'un lien moral d'obéissance et d'amour : ce qui l'amenait à reconnaître deux personnes en Jésus-Christ. Or que signifie cette cession d'elle-même, faite, selon Rosmini, par la volonté humaine à la personne du Verbe, et par lui réputée principe constituant de l'Incarnation? Une simple union morale, un acte de renoncement et de soumission parfaite de l'homme à Dieu.—De leur côté, que soutenaient les monothélites? Que dans le Christ, après l'union, une volonté seule subsiste. Mais Rosmini ne prétend-il pas que par l'Incarnation la volonté humaine s'efface pour n'être plus que nature, et que seule la volonté du Verbe demeure?

Vieilles erreurs, frappées cent fois des anathèmes de l'Eglise ! c'est l'écueil inévitable où viennent se heurter ceux qui osent traiter un si profond mystère sans connaître la vraie constitution de l'homme, les rapports de sa nature avec sa volonté, son être, sa personnalité ! Si Rosmini eût su voir dans notre volonté une puissance inséparable, mais réellement distincte, de l'essence de l'âme, jamais il n'aurait parlé le langage du monothélisme. S'il eût appris à ne pas confondre cette même volonté avec la personnalité humaine, terme et complément de notre être, si par là il eût compris ou du moins entrevu comment le Verbe, se faisant lui-même le terme de notre nature, peut remplir dans le Christ les fonctions de personne humaine, sa doctrine n'aurait point si tristement sombré dans les flots du nestorianisme.

Que dire maintenant des théories qu'il émet au sujet du *Eucharistie*, soit pour en faire voir la nature, soit pour en décrire l'usage? C'est un tissu de conjectures, d'inventions et d'erreurs presque sans exemple sous la plume d'un théologien catholique. Il serait trop long de les relever toutes : nous nous bornerons à signaler les principales, telles que contenues dans les propositions 29, 30, 31 et 32.

Selon la doctrine des Conciles et de l'Eglise, il est constant que, dans le sacrifice de nos autels, toute la substance du pain et toute la substance du vin se convertissent au corps et au sang de Jésus-Christ, en sorte que de ces éléments les accidents seuls

demeurent. Aussi, par un effet de la toute-puissance divine, le prêtre consécrateur, parlant au nom de son Maître, peut-il dire alors en toute vérité : Ceci est mon corps, ceci est mon sang.

Saintes et graves formules ! s'il fallait les entendre d'après le système rosminien, garderaient-elles le sens profond et mystérieux qui les justifie ? Nous devons en douter. Et de vrai, qu'est-ce, aux yeux de Rosmini, que le mystère de la transsubstantiation ? Une conversion totale de la substance du pain et de la substance du vin ? Certes, non ; car, pour lui, cette conversion ressemble à celle des aliments que s'incorpore la substance de l'homme. Or personne n'ignore que, quand les aliments se changent en notre substance, quelque chose de cette nourriture subsiste : c'est la matière dont elle se compose, et qui, perdant sa forme d'aliments, tombe incessamment sous l'influence d'une autre forme, de l'âme humaine. — La conversion du moins, pour être partielle, serait-elle *véritable* ? Nous en doutons encore. Écoutons le rovrétain : " Dans le sacrement de l'Eucharistie, la substance, dit-il, du pain et du vin devient la vraie chair et le vrai sang du Christ, lorsque le Christ fait d'elle le terme de son principe sensitif et la vivifie de sa vie." Que Jésus-Christ donc applique au pain et au vin, comme à son objet, le principe sensitif de son humanité, c'en est assez, selon Rosmini, pour opérer le grand œuvre de la transsubstantiation. Mais, de grâce, depuis quand l'union d'une puissance avec son objet implique-t-elle unité et communauté de substance ? L'homme ne peut-il prendre pour terme de son sentiment un objet quelconque, sans que cet objet se transforme en la nature humaine ? On le voit, la transsubstantiation rosminiennne n'est pas même une conversion. C'est je ne sais quel alliage, qui n'a de fondement que l'absurde théorie par laquelle le rosminianisme prétend expliquer, dans l'être humain, l'union de l'âme et du corps.

Comment qualifier, en outre, les doctrines qui suivent, à savoir que, *par la force des paroles* consécratrices, la substance du pain et du vin ne se change pas en *tout* le corps et en *tout* le sang de Jésus-Christ, mais que le reste de son humanité sainte est dans le sacrement *par concomitance* ; ou encore, que la transsubstantiation semble ajouter au corps glorieux du Christ une nouvelle quantité ? — Ce sont là, pour ne rien affirmer de plus, d'étranges assertions, aussi dangereuses qu'arbitraires, et que leur nouveauté seule justifierait assez de mettre au ban de l'opinion catholique. N'en faut-il pas dire autant de cette autre conjecture, allant à établir que les justes qui, en cette vie, n'ont pu participer à la sainte Eucharistie, la reçoivent dans la vie

future au moment de la mort, et que même le Christ, descendant aux enfers, ait pu se communiquer aux saints de l'Ancien Testament sous les espèces du pain et du vin ? Franchement, notre esprit, trop incrédule peut-être, se refuse à concevoir que des âmes, séparées de leurs corps, puissent néanmoins se nourrir, au sens réel de ce mot, du pain eucharistique.

Encore quelques remarques, pour clore cette analyse, sur l'objet de la vision béatifique. Rosmini le détermine dans les trois dernières propositions condamnées. — Selon lui, le bonheur des saints consiste, non pas précisément dans la contemplation de Dieu même, mais dans l'intuition des choses créées, telles qu'aperçues en Dieu. Il en donne la raison : c'est que l'Être infini ne saurait, même par la lumière de gloire, se communiquer totalement à des êtres finis.

Hâtons-nous d'observer que cette nouvelle assertion du théosophe rovéritain ne cadre guère avec le concept, universellement admis dans l'Eglise, de la béatitude. Serait-ce, en vérité, voir Dieu face à face, le connaître tel qu'il est — *sicuti est*, — comme s'exprime l'apôtre S. Jean, que d'ignorer éternellement son adorable essence pour n'en saisir que les contours, les reflets, le rayonnement ? Du reste, S. Thomas nous l'a fait remarquer plus haut, il est impossible de voir par intuition l'essence divine dans ses rapports avec les créatures sans la connaître telle qu'elle est en elle-même. A moins donc que l'esprit ne se porte d'abord sur la nature même de Dieu, forme exemplaire des choses, jamais il ne jouira de la vision des objets qui baignent dans cet océan de pures et éternelles lumières.

Rosmini objecte que l'immensité de Dieu ne saurait lui permettre de se montrer totalement à des intelligences finies. — Depuis six siècles et plus, il existe une solution à ce problème. Dans sa superbe question douzième — *Quomodo Deus a nobis cognoscatur* (1^a, a. 7), — l'auteur de la *Somme théologique* enseigne que les bienheureux, nourris des clartés de la gloire, voient Dieu tout entier, Dieu immense, Dieu infini, mais que bornés par nature, d'une puissance limitée comme leur être, ils ne sauraient le voir aussi parfaitement qu'il est visible, c'est-à-dire dans une lumière infinie : *Totum vident, non totaliter*. C'est en quoi ils diffèrent du Créateur lui-même, qui se voit et se comprend par un acte d'une perfection souveraine.

Tel est l'enseignement de la Théologie catholique. Connaît-on rien de plus juste ? Les saints, d'une part, contemplant directement toute l'essence divine : de là leur parfait bonheur. Que par suite de cette vision plus ou moins lumineuse, leurs yeux

découvrent plus ou moins le secret des choses créées, ce n'est là pour eux qu'une joie bien secondaire, un faible rayon de gloire comparé au soleil d'inénarrable félicité qui les éclaire et les embrase de ses feux divins. *Deus veritatis*, s'écriait S. Augustin tout pénétré de cette doctrine, *infelix homo qui scit illa omnia, te autem nescit : beatus autem qui te scit, etiam si illa nesciat* ¹.

CONCLUSION.

Il est temps de mettre un terme à cet examen nécessairement aride du système de Rosmini. Nous ne l'ignorons pas, bien d'autres conséquences des mêmes principes prèteraient flanc à une juste et sévère critique ; mais il est clair que de nouvelles remarques entraîneraient ce travail au delà des bornes d'un simple article de revue. Quelque incomplète qu'elle soit, cette étude pourra peut-être, dans une mesure suffisante, aider le lecteur à discerner le vrai sens des propositions récemment condamnées, et à toucher du doigt l'énorme gravité des erreurs qu'elles renferment. Ces théories, du reste, ont déjà été l'objet de réfutations victorieuses, dont nous n'avons pu être qu'un écho très affaibli.

Le rosminianisme n'est plus. Par le décret du 14 décembre, il a reçu le coup de mort. Coup fatal et décisif : que d'espérances encore vives en ont été atteintes et pour jamais anéanties !

Comme toutes les doctrines que couvre un nom célèbre, l'erreur rosminienne avait groupé autour d'elle un vigoureux essaim de défenseurs ardents et d'amis dévoués. Ces amis et défenseurs du philosophe de Rovereto se recrutaient surtout dans les rangs du clergé de l'Italie Septentrionale. De nobles vérités mêlées aux notions fausses, le talent, les vertus du maître, la nécessité incontestable d'une révolution dans les études, tout semblait concourir à maintenir dans l'illusion ces esprits enthousiastes, singulièrement épris d'un homme et d'une cause qu'ils croyaient être le salut du monde.

Rosmini, de plus, ayant été fondateur et directeur vénéré d'une société religieuse, n'était-il pas naturel que chacune de ses paroles retentit avec force dans l'âme de ses enfants, et que ceux-ci, séduits, égarés par l'amour filial, s'obstinassent jusqu'au bout à défendre la gloire doctrinale de leur père ?

1. *Conf.* l. 5, c. 4.

C'est ce qu'on a vu, et la Providence divine a pu permettre tant d'erreurs pour montrer une fois de plus que l'intelligence, le travail, la droiture même de l'âme, ne suffisent pas toujours à préserver l'esprit humain, *trop avide d'innover*, des égarements auxquels sa faiblesse originelle l'entraîne.

Quoiqu'il en soit, on ne saurait s'empêcher d'admirer la haute prudence et l'esprit équitable de l'Eglise en toute cette affaire. De quelles sages lenteurs, de quelles sollicitudes et de quelles recherches n'a-t-elle pas fait précéder ses importantes décisions ! Autant elle a déployé de zèle contre les fausses doctrines, autant elle a montré de charité à l'égard des personnes. " Rome, selon la belle parole d'un écrivain catholique, Rome unit, ne divise pas ". Quand elle censure et condamne, c'est pour sauvegarder l'unité de la foi, pour mieux assurer aussi la fraternité de tous les chrétiens. L'histoire du passé nous l'avait suffisamment appris ; le présent nous en offre une preuve non moins douce et non moins consolante. Dans une lettre adressée aux prêtres de sa Congrégation, le Supérieur Général de l'Institut de la Charité proteste en termes soumis de son adhésion pleine et entière au jugement de Rome, et exhorte du fond du cœur les fils spirituels de l'abbé Rosmini à entrer dans les mêmes sentiments. Nul doute que ce noble exemple sera suivi, et que tous les rosminiens, reconnaissant leur tort, s'empresseront de donner au monde l'édifiant spectacle d'une docilité sans réserve aux enseignements de l'Eglise.

En même temps que la vraie foi, triomphe dans cette condamnation une vérité dont l'oubli a fait pendant des siècles la force et la joie de l'erreur : il s'agit de l'importance des hautes études, d'après l'esprit et les traditions de la philosophie et de la théologie catholique.

Nous avons dit déjà quelle influence eût pu avoir sur la formation rationnelle de l'abbé Rosmini un commerce éclairé avec les Docteurs du moyen-âge, et de la scolastique. L'ignorance presque complète de cette philosophie aussi sûre que profonde le perdit. Loin du drapeau traditionnel qui ombragea tant d'illustres fronts, il se crut en droit d'arborer le sien, et ce fut, nous le savons, pour marcher en tête de l'erreur.

Ce qui manquait à l'auteur du rosmianisme, quelques-uns de ses contradicteurs surent bientôt le comprendre, et il est digne de remarque que les doctrines d'abord si populaires de cet homme célèbre ont peu à peu perdu de leur crédit, à mesure que s'accrut dans les esprits le retour aux principes de la scolastique.

Dans un récent article sur la question rosminienne, la *Civiltà Cattolica*¹ n'hésite pas à dire que si les œuvres de l'abbé Rosmini, soumises dès 1851 au jugement de l'Index, ne furent pas condamnées alors, c'est que l'état de la philosophie à cette époque ne permettait point d'en démontrer avec certitude tout le danger. On n'en était, en effet, qu'aux pénibles et obscurs commencements d'une restauration. Grâce à l'initiative d'hommes zélés et courageux autant que distingués, grâce aussi à la protection de l'Eglise, ce progrès si nécessaire des sciences rationnelles gagna bientôt du terrain. Le branle était donné. On approfondit davantage les questions, on pénétra plus avant dans les replis de l'erreur. Le rosminianisme, étudié à la faveur de cette logique pénétrante, ne pouvait tarder à laisser voir le caractère anti-philosophique et anti-catholique de ses principes. Il fut dénoncé de nouveau, mais cette fois avec une vigueur d'argumentation et une évidence de preuves qui ne permettaient plus de doutes sérieux. Ce sont ces preuves, ces démonstrations solides et péremptoires qui préparèrent sans doute, sous l'action de la Providence, le jugement définitif du Saint-Siège. Car il est bon de le rappeler, quoique assistée par Dieu dans ses déclarations dogmatiques, l'Eglise cependant n'a garde de rejeter le concours des lumières de l'esprit humain ; au contraire. De même que l'ordre surnaturel suppose l'ordre naturel et s'en fait un point d'appui, ainsi l'autorité ecclésiastique, soit qu'elle définisse la foi, soit qu'elle porte condamnation contre ce qui s'y oppose, sent le besoin d'emprunter au travail de l'homme les raisons qui motivent et justifient ses décisions. C'est à diriger ce travail, pour en faire jaillir le triomphe des vérités religieuses, que consiste d'ordinaire l'assistance divine.

Honneur donc aux champions de la science sacrée, dont les écrits marqués au sceau de la grande et pure doctrine de S. Thomas, ont servi d'instruments entre les mains de Dieu pour démolir l'erreur ! Ils ont apporté à l'Eglise le secours de leurs lumières, la coopération de leurs travaux : c'est là, sans contredit, la plus noble des gloires, la plus enviable couronne qui puisse tomber ici-bas sur le front du génie.

Parmi ces hommes d'un si rare mérite, plaçons au premier rang Leurs Eminences les Cardinaux Pecci et Zigliara, les RR. PP. Liberatore et Cornoldi de la Compagnie de Jésus, et Mgr

1. 5 mai 1888.

François Satolli ¹ professeur de théologie au Séminaire de la Propagande. Dans ses Commentaires déjà cités sur la *Somme* de S. Thomas, ce dernier, avec cette puissance de logique dont il a le secret, ne laisse échapper aucune occasion de montrer comment le rosminianisme vient en conflit soit avec les différents dogmes de la foi catholique, soit avec les doctrines les plus manifestes de l'Ange de l'Ecole. Ces doctrines sont pour lui une arme tranchante, meurtrière, invincible, contre le faux système qu'il combat : preuve nouvelle et irréfragable de la possibilité pratique, bien plus, de l'extrême importance d'appliquer les principes de l'Angélique Docteur à la réfutation des erreurs modernes.

Ainsi triomphe l'idée maîtresse de l'immortel Pontife qui gouverne aujourd'hui l'Eglise. Dans la condamnation du faux, comme dans la diffusion du vrai, partout l'œuvre doctrinale et fondamentale de Léon XIII étonne les regards par l'harmonie de son plan et l'efficacité merveilleuse de ses résultats.

L.-A. PAQUET, Ptre.

1. Nous le confessons volontiers, c'est aux travaux de ces maîtres que nous sommes en grande partie redevable des principes qui ont guidé nos remarques dans la cours de cette étude.